



**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18 mars 2018**  
**de l'Association « Aide aux enfants Cambodgiens-Foyer Lataste »**  
Association sans but lucratif, régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901  
106 Boulevard Diderot, 75 012 Paris

Présents:

- Patricia LABOURIER -Présidente
- Georges LABOURIER – Trésorier
- Clémence DAUZAT – Salariée
- Xavier ERNOULT
- Marie-Claude THEVENET
- Annie CRICKET
- Jean-Pierre & Josette VALLOT
- Lilyane & René JOZ-ROLAND
- Serge et Joëlle NUNES
- Mr & Mme VALLET
- Marie WITTMANN
- Mr & Mme LAFEVERGES
- Mr & Mme RODRIGUES
- Didier BIJASSON
- Yolande MELJAC

Ont donné pouvoir : Bruno Combes, Georges Moyer, Gilles Mocond'huy, Evelyne Shalgian, Alberte Sirgue, Xavier Duvigneau, Juliette Vallenet, Karine Beerblock, Natacha Morales, Nicole Franceschino, Emmanuel Guary, Claire et Dominique Puvilland, Yves et Elisabeth Avettand-Fenoël, Martine de Quay, Christine d'Houdain, Rémy Bouttier.

Les membres de l'Association AEC-Foyer Lataste se sont réunis le dimanche 18 mars, à 15h, à la Galerie 432, au 432 route du Col des Aravis, 74220 La Clusaz, sous la présidence de Patricia LABOURIER et sous l'ordre du jour suivant :

- Démission d'Anne Lecleach du Conseil d'administration**
- Rapport moral et financier pour l'année 2017**
- Approbation des comptes 2017 et affectation du résultat**
- Projets 2018**
- Questions diverses**

→ Le Rapport moral et financier de l'année 2017 ainsi que toutes les questions de l'ordre du jour sont présentés par la salariée du siège au moyen d'un Power Point.

**En conséquence de cet ordre du jour, 3 résolutions sont proposées au vote de l'Assemblée Générale.**

**1<sup>ère</sup> résolution : Ratification de la démission d'Anne Lecleach' du CA d'AEC-Foyer Lataste**

L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité la démission d'Anne Lecleach' du Conseil d'administration de l'association.

**2<sup>ème</sup> résolution : Approbation du rapport moral et financier de l'année 2017**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture de ce rapport moral et financier sur l'exercice 2017, approuve les termes de ce rapport. Cette résolution est votée à l'unanimité.

**3<sup>ème</sup> résolution : Approbation des comptes 2017 et affectation du résultat**

L'AG approuve les comptes de l'exercice 2017 qui se clôture avec un déficit comptable de 16'963 €  
Elle décide d'affecter ce résultat négatif au compte report à nouveau qui passe ainsi à un solde positif de 26'139 €  
Cette résolution est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.